



CANDIDAT AU POSTE DE CHEF NATIONAL DE L'AFN, DAVID PRATT

Plan de Transition de 90 Jours

14 novembre 2023

L'Assemblée des Premières Nations est à un tournant. L'AFN doit soit évoluer pour être plus réceptive aux besoins des Premières Nations, soit être remise en question sur sa pertinence par les Chefs en Assemblée. Je crois que l'AFN doit revenir à son objectif initial – être un organisme national et un vecteur pour nos Chefs et nos dirigeants afin de faire avancer leurs problèmes. Cela signifie que le rôle de Chef National doit uniquement amplifier les voix de ceux qui les élisent et exiger des actions et des investissements du gouvernement fédéral.

Mon plan d'entrée en poste de 90 jours réunira les Premières Nations à travers le pays en renforçant notre souveraineté collective et en veillant à ce que l'AFN puisse maximiser sa capacité à plaider en tant que voix nationale pour toutes les Premières Nations à travers l'Île de la Tortue.

Au cours de mes 90 premiers jours en tant que Chef National de l'Assemblée des Premières Nations, je vais :

Rétablir la confiance. Établir un environnement de travail sûr au sein de l'AFN afin que nous puissions partager nos divergences d'opinions tout en nous concentrant sur ce qui nous unit. Ma priorité immédiate est d'instaurer la confiance et une connexion significative au sein de l'exécutif de l'AFN qui s'étendra à notre relation avec toutes les nations et le Secrétariat.

Je vais :

- Rétablir la confiance avec l'équipe exécutive de l'AFN afin que nous honorions et respectons toutes les perspectives dans la prise de décision.
- Mettre en place un processus de guérison et de consensus au sein de l'organisation, en mettant l'accent sur la résolution des divisions internes et en utilisant nos Aînés pour la résolution des différends.
- Identifier les forces de l'exécutif afin que nous puissions nous soutenir mutuellement en tant qu'équipe, nous entraider et aligner les attributions de portefeuille sur les forces individuelles.
- Bâtir un consensus au sein de l'exécutif sur des principes clairs pour la prise de décision, une communication transparente, un engagement envers la responsabilité et sur comment nous travaillerons en équipe pour soutenir les nations.

Restaurer l'unité. L'AFN doit rétablir la relation entre le Secrétariat et le Bureau du Chef National pour être efficace dans la mise en œuvre des mandats. Cela signifie restaurer un lieu de travail sûr et solidaire afin que le personnel puisse venir travailler et être traité avec dignité et respect. Je montrerai l'exemple et :

- Mettre en œuvre une politique de tolérance zéro pour le harcèlement en milieu de travail.

- Rencontrer le Conseil des Femmes pour élaborer une stratégie qui puisse soutenir les femmes et les filles travaillant avec l'AFN.
- Mettre en œuvre toutes les recommandations du Rapport final du Panel de la Résolution 13 de l'AFN, découlant de l'examen d'enquête mandaté par la Résolution 13/2020 : Devenir un modèle pour mettre fin à la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et le genre au sein de l'Assemblée des Premières Nations.
- Interroger le personnel du Secrétariat pour comprendre l'état actuel du lieu de travail et identifier d'autres actions qui seront mises en œuvre de manière à compléter les recommandations du Panel de la Résolution 13/2020.
- Déterminer les lacunes dans les ressources disponibles pour les cadres et les employés afin de garantir qu'ils bénéficient du soutien nécessaire pour se remettre du traumatisme qu'ils ont subi.
- Répondre à l'enquête sur les allégations de harcèlement et de comportements répréhensibles contre l'ancien Chef National pour assurer la sécurité du personnel.
- Identifier les problèmes de disparité entre les sexes et garantir l'équité entre les genres là où cela fait défaut, y compris au sein des Comités des Chefs.

Responsabiliser les Chefs. Il doit y avoir une connexion plus forte et une meilleure communication entre le Bureau du Chef National et vos nations. Afin de responsabiliser les Chefs pour jouer un rôle clé dans la façon dont l'AFN fonctionne, je vais :

- Renforcer la communication avec les Chefs tout au long de l'année et veiller à ce que tous les messages et appels des Chefs reçoivent des réponses rapides et un suivi attentif de la part du responsable de portefeuille.
- Supprimer les obstacles auxquels sont confrontés les Comités des Chefs et veiller à ce que les Chefs des régions soient correctement informés et impliqués dans le travail.
- Établir un greffier de l'Assemblée de l'AFN pour garantir que toutes les résolutions font l'objet de suivis avec des plans de travail et des échéanciers.
- Surveiller le travail et les fonctions des Comités des Chefs, y compris des briefings réguliers afin d'identifier les obstacles dès le début et d'élaborer ensemble des stratégies pour y remédier.
- Rencontrer le Comité des Chefs pour le renouvellement de la Charte afin de passer en revue leur stratégie. S'engager clairement à effectuer des visites régulières auprès des dirigeants, en particulier dans les zones éloignées.
- Rencontrer régulièrement les Conseils des Jeunes, des Anciens et des Femmes pour garantir que leurs besoins sont satisfaits et que le Bureau du Chef National les soutient toujours.

Rétablir les relations. Je vais reconstruire la relation avec le gouvernement du Canada afin de pouvoir ouvrir efficacement la porte à Ottawa pour les Chefs et vos nations. Je vais :

- Entamer des efforts diplomatiques de haut niveau pour reconstruire la confiance avec le gouvernement fédéral, y compris des réunions directes avec les responsables fédéraux pour communiquer l'engagement de l'AFN à entretenir un dialogue productif, collaboratif et respectueux.
- Veiller à ce que l'AFN parle d'une seule voix lors des négociations avec le gouvernement fédéral.
- Élaborer un plan de communication stratégique pour transmettre les priorités et la vision renouvelée de l'AFN pour une relation renforcée, et pour garantir que l'AFN parle d'une seule voix lors des négociations avec le gouvernement fédéral.

Renforcer la bonne gouvernance. Je veillerai à ce que les politiques et procédures de l'AFN soient au-dessus de tout reproche et fondées sur des pratiques informées par les traumatismes afin que nous puissions nous concentrer sur le travail qui compte. Pour garantir une organisation de l'AFN solide et responsable, dotée d'une bonne gouvernance, je vais :

- Guider l'AFN dans l'analyse préliminaire des allégations et/ou preuves d'irrégularités financières à l'AFN, mandatée par la Résolution 03/2022, Enquête et Audit des politiques financières et de gestion de l'AFN.
- Entreprendre une évaluation objective et indépendante des processus internes de l'AFN pour garantir une bonne gouvernance, en veillant à ce que nous ayons les bonnes personnes pour faire avancer les mandats importants, qu'elles soient soutenues de la bonne manière, et que tout le monde soit aligné sur les mandats.
- Publier un plan de mise en œuvre sur 3 ans pour faire avancer les mandats confiés au Chef National par les résolutions adoptées par les Chefs en Assemblée, en incluant des approches basées sur des données probantes, des indicateurs de performance et des objectifs afin que nous puissions démontrer des résultats.
- Mettre en place un cadre pour surveiller continuellement la mise en œuvre des mandats, y compris le fonctionnement de l'exécutif et du secrétariat de l'AFN, et rendre régulièrement compte aux Chefs, non seulement lors des assemblées.
- Rechercher un mandat des Chefs par le biais d'une résolution pour investir dans la souveraineté des données et devenir une organisation axée sur les données, y compris la technologie nécessaire, afin que nous puissions prendre des décisions éclairées, efficaces et rentables.